



UNION DEPARTEMENTALE **FO** DE L'ESSONNE

12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91034 EVRY CEDEX

TEL : 01 60 78 15 57

mail : udfo91@gmail.com - site <http://www.udfo91.fr>

DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DU 10 DECEMBRE 2018

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO de l'Essonne s'est réunie le 10 décembre.

En cette actualité brûlante, la mobilisation des gilets jaunes a permis l'expression d'une colère légitime.

Le gouvernement n'apporte aucune réponse aux revendications. Sa seule réponse est la répression policière, notamment à l'égard des jeunes. Nous exigeons l'arrêt de cette logique répressive et la mise en place d'une véritable politique contractuelle.

Seul le patronat est satisfait par les 100 milliards d'euros d'exonérations fiscales obtenues depuis 2013 grâce au CICE et l'annonce de 40 milliards supplémentaires en 2019.

De l'argent il y en a, et c'est dans ce contexte que l'Union Départementale FO de l'Essonne rappelle ses revendications :

- Hausse immédiate du SMIC pour aller vers 1 800 €
- Augmentation générale des salaires et des pensions
- Revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires et des minima salariaux
- Réindexation des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie
- Développement de tous les services publics sur tout le département
- Retour à la retraite à 60 ans à taux plein et maintien de tous les régimes de retraite
- Abandon de toutes les réformes concernant les lycéens et les étudiants
- Abrogation des réformes qui détricotent le droit du travail et la protection des salariés (Loi « El Khomri », ordonnances « Macron »)
- Retour à la sécurité sociale financée par les cotisations
- Suppression de la CSG et arrêt des exonérations des cotisations sociales

La Commission Exécutive invite l'ensemble de ses militants à partager largement cet appel et à se réunir en assemblées générales, pour construire le nécessaire rapport de force pour gagner sur les revendications, et amplifier toutes les mobilisations, y compris par la grève.

Adoptée à l'unanimité



Evry, le 10 décembre 2018